

MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.231.001.1 DU 25 NOVEMBRE 1994

Dispositif indicateur répétiteur de niveau ENRAF modèle 877 (PRECISION MOYENNE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 72-389 DU 4 MAI 1972 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : JAUGEURS ET DE L'ARRETE DU 8 SEPTEMBRE 1975 RELATIF A LA CONSTRUCTION, L'INSTALLATION ET LA VERIFICATION DES JAUGEURS MODIFIE PAR L'ARRETE DU 19 JUIN 1989.

FABRICANT

Société DELFT INSTRUMENTS, Delft (Hollande).

DEMANDEUR

ENRAF NONIUS FRANCE S.A., 28 ter, avenue de Versailles, 93220 Gagny.

CARACTERISTIQUES

Le dispositif indicateur-répétiteur de niveau ENRAF modèle 877 faisant l'objet de la présente dé-

cision répète à distance la valeur de la hauteur du liquide fournie par un jaugeur ENRAF d'un modèle approuvé et installé sur un récipient-mesure.

Les caractéristiques du dispositif indicateur-répétiteur de niveau ENRAF modèle 877 sont les suivantes :

- échelon d'indication : 1 mm.
- étendue d'échelle : de 0 à 99 999 mm.
- température de fonctionnement : de - 25 °C à + 55 °C inclus.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

L'indicateur-répétiteur objet de la présente décision peut être associé aux jaugeurs ENRAF modèles 811 (versions E.F.) et 854 approuvés respectivement par les décisions n° 86.1.02.222.4.3 du 3 juillet 1986 (1) et n° 92.00.231.002.1 du 17 juillet 1992 (2) et au dispositif de transmission ENRAF modèle MICROLECT approuvé par la décision n° 82.1.03.222.1.3 du 27 décembre 1982 (3).

(1) Revue de Métrologie, juillet 1986, page 566.

(2) Revue de Métrologie, juillet 1992, page 965.

(3) Revue de Métrologie, décembre 1982, page 1006.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification et de poinçonnage porte le numéro d'approbation de modèle figurant dans le titre de la présente décision, ainsi que la mention : "Seules les indications de hauteur sont contrôlées par l'Etat". La codification de l'instrument répétiteur de niveau y figure également, elle comporte la lettre X en première position ainsi que le modèle "877".

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La hauteur affichée par le dispositif indicateur local du jaugeur et celle affichée sur le dispositif indicateur répétiteur de niveau ENRAF modèle 877 en salle de contrôle ne doivent pas différer de plus d'un millimètre en plus ou en moins.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas permettant d'identifier le modèle sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie n° 6138-1.

Dessins n°s 6138-2 à 5.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,
LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

NOTICE DESCRIPTIVE

Dispositif indicateur
répétiteur de niveau ENRAF
modèle 877

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT :

Le dispositif indicateur répétiteur de niveau modèle 877 se compose principalement :

- d'un dispositif indicateur local,
- d'un dispositif de sélection de mode de fonctionnement,
- d'un terminal portable type 847.

1.1) Dispositif indicateur local

(dessin n° 6138-2)

Le dispositif indicateur local incorporé à l'indicateur comporte un afficheur alphanumérique à cristaux liquides de 2 lignes de 16 caractères, dont la hauteur est de 5 mm.

La première ligne permet l'affichage du niveau, de l'unité et du type de mesure (mesure de la hauteur du produit par le creux ou par le plein).

La deuxième ligne permet l'affichage de la température et/ou des autres paramètres.

Exemples :

- Code d'erreur de fonctionnement (dans ce cas l'unité n'est pas affichée),
- Etat des alarmes.

A chaque mise sous tension du dispositif indicateur répétiteur, tous les points des 2 lignes de 16 caractères de l'afficheur apparaissent automatiquement sur le dispositif indicateur pendant au moins 10 secondes. Après leur extinction, l'affichage du niveau est aussitôt réalisé.

**1.2) Dispositif de sélection
du mode de fonctionnement**

- 1er cas • Lorsque seul le dispositif indicateur répétiteur 877 est relié au jaugeur ENRAF il est programmé "en mode autonome" ; dans ce cas, il interroge le jaugeur.
- 2e cas • Lorsque le dispositif indicateur répétiteur 877 est relié à un jaugeur ENRAF et à un système centralisé MICROLECT il est programmé en "mode écoute". Le système centralisé interroge le jaugeur.

1.3) Terminal portable type 847

(dessin n° 6138-3)

Le terminal portable permet notamment, par la liaison infrarouge raccordée au dispositif indicateur répétiteur, la mise en mémoire :

- de l'adresse du jaugeur,
- du mode de fonctionnement en mode autonome ou en mode écoute.

Cette opération n'est réalisable qu'après avoir enlevé les scellements du dispositif indicateur répétiteur et après avoir déplacé le cavalier J4 sur la carte XPU (voir dessin n° 6138-5).

- Position 1 à droite : possibilité de modification,
- Position 2 à gauche : impossibilité de modification.

II - SCELLEMENT (dessin n° 6138-4)

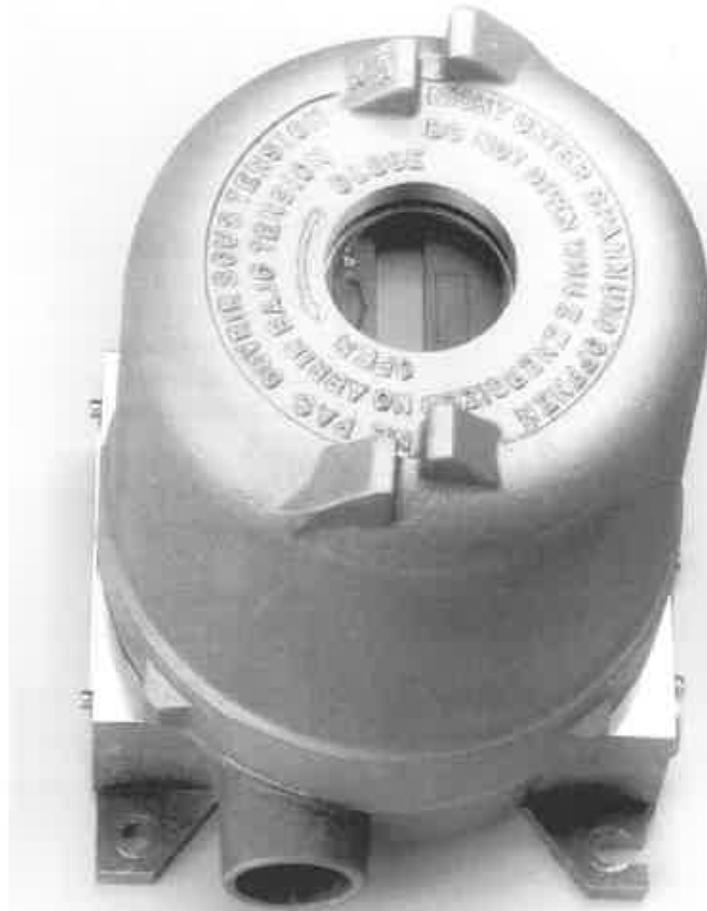
Le dispositif indicateur répétiteur ENRAF modèle 877 est protégé par les scellements suivants :

- P1 scelle la plaque d'identification,
- P2 scelle le boîtier de protection du dispositif indicateur répétiteur de niveau.



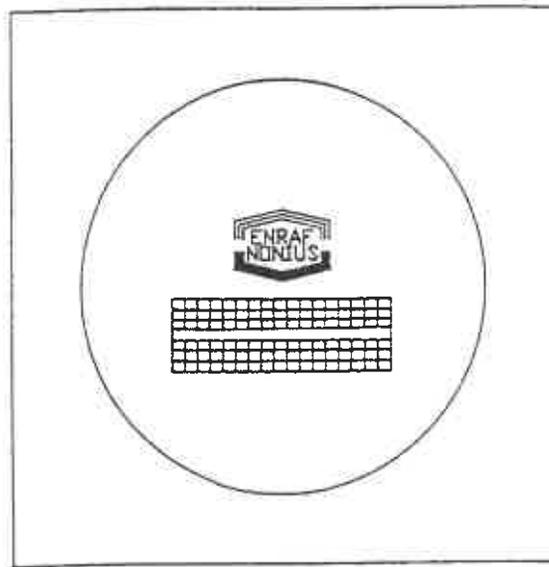
■ N° 6138-1

DISPOSITIF INDICATEUR REPETITEUR DE NIVEAU ENRAF 877



■ N° 6138-2
DISPOSITIF INDICATEUR REPETITEUR DE NIVEAU ENRAF 877

Indicateur local



| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| + | 0 | 0 | 0 | , | 0 | 6 | 4 | | m | | | I | N | N | |
| + | 0 | 2 | 5 | , | 2 | 7 | | | C | - | - | - | - | 1 | 1 |

EXEMPLE :

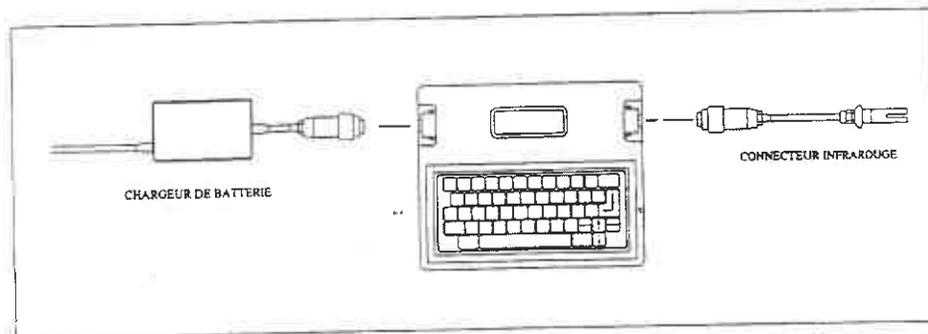
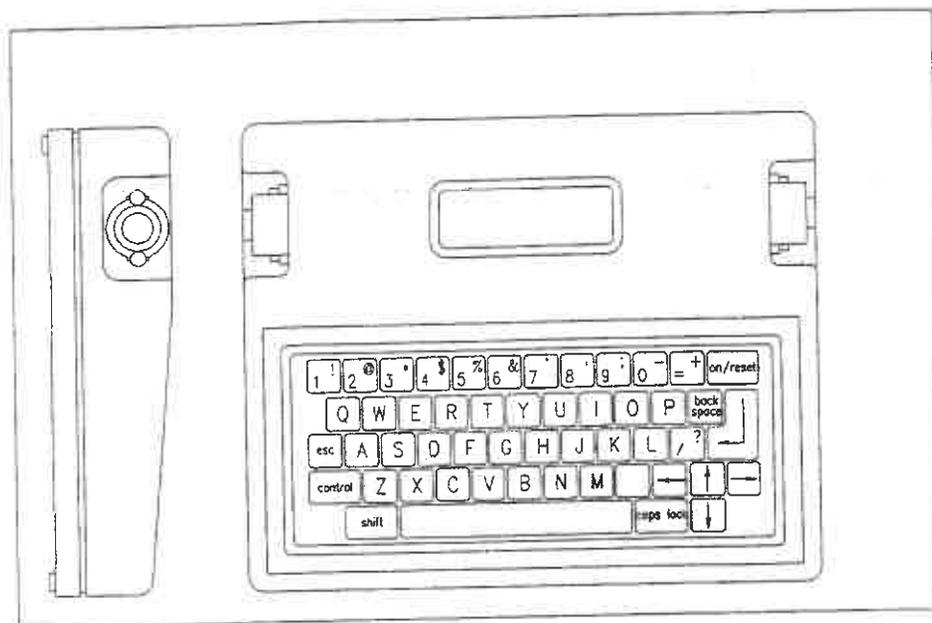
NIVEAU : + 0,064 m
 INN : mesure par le plein
 ULL : mesure par le creux
 TEMPERATURE : + 25, 27 °C
 11 : mesure de la hauteur du produit



■ N° 6138-3

DISPOSITIF INDICATEUR REPETITEUR DE NIVEAU ENRAF 877

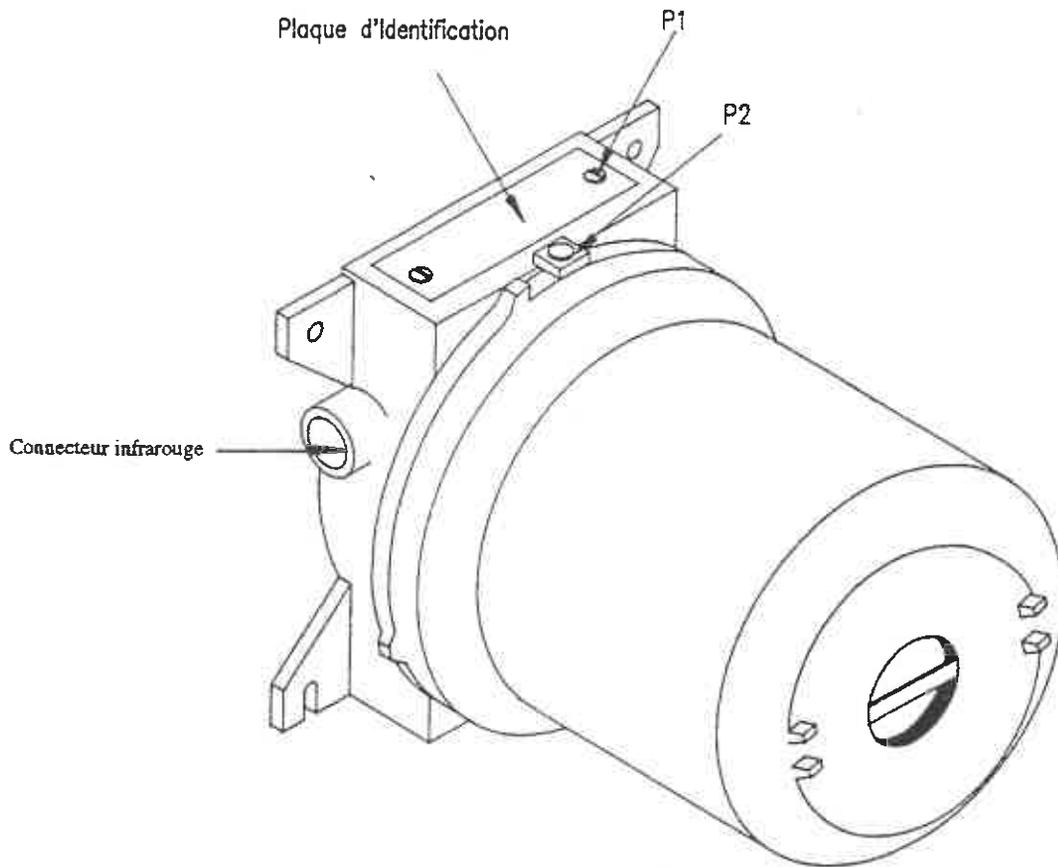
Terminal portable 847



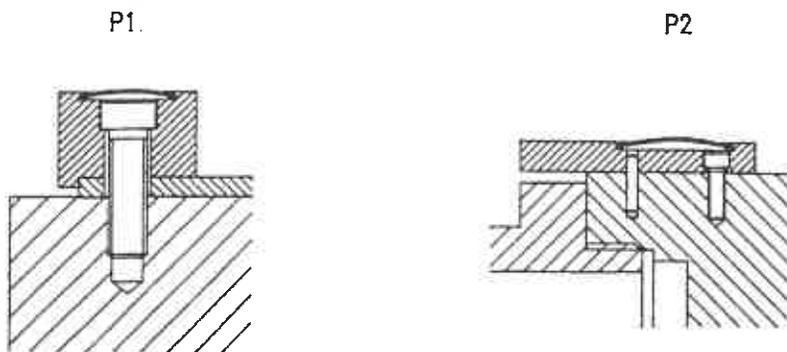
■ N° 6138-4

DISPOSITIF INDICATEUR REPETITEUR DE NIVEAU ENRAF 877

Emplacement des scellements et de la plaque d'identification



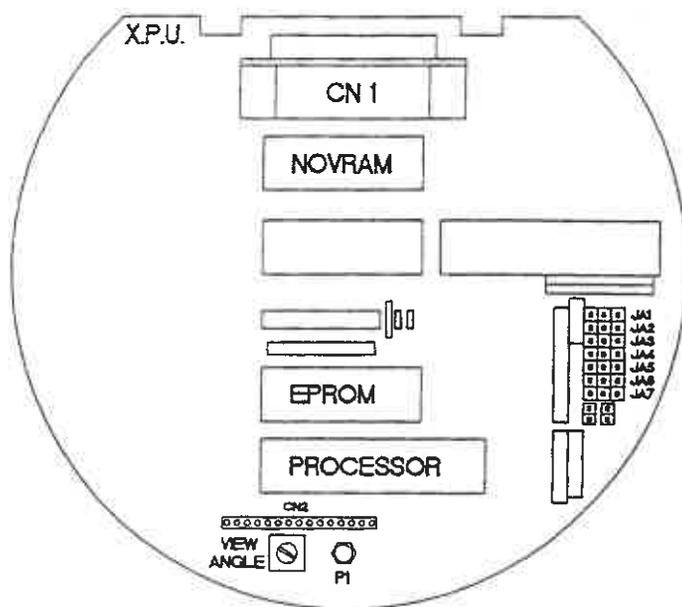
Détails des scellements (plombs)





■ N° 6138-5
DISPOSITIF INDICATEUR REPETITEUR DE NIVEAU ENRAF 877

Carte XPU



- Cavalier JA4 position à droite = possibilité de modification de données
- Cavalier JA4 position à gauche = impossibilité de modification de données

